



the OFFICE *of*
NEW AMERICANS
and Immigrant Communities

GUIDE COVID-19 DES RESSOURCES DISPONIBLES À HOUSTON POUR LES IMMIGRANTS ET LES RÉFUGIÉS

City of Houston Office of New Americans
& Immigrant Communities

Department of Neighborhoods

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS ET RESSOURCES RELATIVES À LA COVID-19

Ce guide vise à fournir aux immigrants et aux réfugiés des renseignements sur la COVID-19. De nombreux services sont disponibles gratuitement, quel que soit votre statut d'immigration. Vous n'avez pas à parler anglais pour obtenir de l'aide. La ville de Houston offre des services d'interprétariat gratuits pour les non-anglophones et des services d'interprétation en langue des signes américaine pour les personnes sourdes ou malentendantes. Lorsque vous vous rendez dans un établissement municipal, vous pouvez demander à un employé de faire appel à un interprète.

Vous pouvez cliquer sur les liens (mots en lettres bleues) pour accéder directement aux sites Internet mentionnés dans ce guide.

L'Office of New Americans and Immigrant Communities (Bureau des nouveaux Américains et des communautés d'immigrants) est une division du Department of Neighborhoods (service chargé des quartiers et du voisinage).

QUESTIONS FRÉQUENTES CONCERNANT LA COVID-19 POUR LES IMMIGRANTS ET LES RÉFUGIÉS SANS PAPIERS

1. Quels sont les symptômes de la COVID-19 ? Que dois-je faire si je me sens malade ?

Les symptômes de la COVID-19 peuvent être légers ou graves et apparaître 2 à 14 jours après l'exposition au virus. Les symptômes varient d'une personne à l'autre et incluent : toux, difficultés respiratoires, fièvre, douleurs musculaires, mal de gorge ou encore perte de goût ou d'odorat. Certaines personnes peuvent être infectées par le virus sans présenter aucun symptôme. Si vous pensez avoir la COVID-19, appelez votre prestataire de soins. Contactez le centre d'appel COVID-19 du Houston Health Department (département de la Santé de Houston) au 832-393-4220 pour obtenir des informations sur les centres de dépistage de la COVID-19 gratuits. Le centre d'appel est ouvert en semaine de 9 h à 19 h et le week-end de 9 h à 15 h. Vous pouvez également cliquer sur le lien suivant pour connaître les horaires des centres de dépistage en semaine : www.houstonemergency.org/covid-19-testing. Si vous présentez des symptômes graves ou des difficultés respiratoires, appelez votre médecin ou un hôpital pour obtenir un avis médical.

2. Je suis sans papiers. Puis-je obtenir un test gratuit de la COVID-19 ?

Oui. Toutes les personnes qui vivent dans la région de Greater Houston peuvent se faire dépister pour la COVID-19 dans les centres de dépistage désignés, quel que soit leur statut d'immigration.

3. Dois-je avoir une pièce d'identité pour me faire dépister ?

Certains centres de dépistage peuvent demander un document justifiant l'identité. Si vous n'avez pas de pièce d'identité, contactez le Houston Health Department (département de la Santé de Houston) au 832-393-4220 pour obtenir une liste des centres de dépistage qui réalisent le dépistage sans demander de pièce d'identité.

4. Comment et où puis-je obtenir un test gratuit de la COVID-19 ?

Appelez le Houston Health Department (département de la Santé de Houston) au 832-393-4220 pour savoir comment et où vous pouvez vous faire dépister. Vous trouverez également une liste actualisée des centres de dépistage à Houston sur le site www.houstonemergency.org/covid-19-testing/. Demandez de l'aide immédiatement si vous présentez des signes d'alerte nécessitant une prise en charge urgente, comme des difficultés à respirer, des douleurs ou une pression dans la poitrine. Vous n'aurez pas à présenter un justificatif de domicile, un justificatif de nationalité ou une attestation d'assurance. Vous trouverez également une liste actualisée des centres de dépistage à Houston sur le site www.houstonemergency.org/covid-19-testing/.

5. Qu'est-ce que le traçage des contacts ?

Les agents de traçage des contacts travaillent avec les personnes atteintes de la COVID-19 pour faire savoir à leurs proches qu'ils ont peut-être été exposés à la maladie. En faisant le choix de collaborer avec les membres de la brigade de traçage, vous contribuez à protéger votre famille et votre communauté en ralentissant la propagation de la COVID-19. Les membres de la brigade de traçage ne vous demanderont jamais votre numéro de sécurité sociale, vos coordonnées bancaires ou votre numéro de carte de crédit.

6. Comment puis-je me faire vacciner lorsque le vaccin sera disponible ?

Bien que les vaccins soient autorisés, l'approvisionnement reste pour l'instant limité, le temps que la fabrication augmente et que la distribution s'accélère. Toutes les personnes qui souhaitent se faire vacciner pourront le faire un jour, mais les premières doses sont réservées aux populations à risque, telles qu'identifiées par le [Texas Department of State Health Services](#) (département des services de santé de l'État du Texas).

À mesure que la disponibilité des vaccins augmentera au cours de l'année 2021, les personnes pourront se faire vacciner dans les cabinets médicaux, les pharmacies, les hôpitaux et les autres sites « habituels ». Consultez la [carte des sites de vaccination COVID-19 au Texas](#) pour trouver et appeler des sites de vaccination afin de savoir s'ils peuvent vous vacciner.

À mesure que les approvisionnements augmentent, le Houston Health Department (département de la Santé de Houston) offrira des vaccins dans ses centres de santé, ses centres multiservices, ses unités mobiles et dans les collectivités. Rendez-vous sur HoustonEmergency.org/covid19 ou appelez le **832-393-4220** pour connaître les dernières informations à ce sujet.

7. Le test de dépistage m'empêchera-t-il d'obtenir la carte verte ?

Le recours aux services liés à la COVID-19 n'a aucune incidence sur le statut de votre carte verte ou sur la demande d'une carte de résident permanent. Pour en savoir plus, appelez la ligne d'assistance Houston Immigrant Rights (droits des immigrants) au 1-833-468-4664.

8. Où puis-je me procurer un équipement de protection individuelle (EPI) tel qu'un masque, des gants et du désinfectant pour les mains ?

Certaines organisations distribuent gratuitement des EPI. Appelez la ligne d'assistance téléphonique United Way au 2-1-1 pour plus d'informations.

9. Si je suis sans papiers, où puis-je obtenir de la nourriture pour ma famille et moi ?

Appelez la banque alimentaire Houston Food Bank (Banque alimentaire de Houston) au 832-369-9390 ou envoyez FOOD par SMS au 855-308-2282 pour trouver la banque alimentaire la plus proche de chez vous.

10. Je suis sans papiers et sans emploi. Comment puis-je obtenir une aide pour mon loyer et mes charges ?

Pour obtenir de l'aide pour payer votre loyer ou vos charges, appelez la ligne d'assistance téléphonique United Way au 2-1-1 ou rendez-vous sur www.accesshou.org/search/?service=money&entity=program pour obtenir une liste des organisations offrant, entre autres, des conseils juridiques, une assistance financière et de l'aide en matière d'alimentation, de logement et d'emploi.

11. Que puis-je faire si le propriétaire de mon logement essaie de m'expulser ?

Si vous avez reçu un avis d'expulsion ou un commandement de quitter le logement, vous pouvez appeler le service Houston Volunteer Lawyers (avocats bénévoles de Houston) au 713-228-0735, ou consulter le site Internet www.makejusticehappen.org/node/589. Vous pouvez également appeler la ligne d'assistance Eviction Defense Coalition (association de défense des locataires en cas d'expulsion) au 713-982-7340.

12. Y a-t-il des services disponibles pour les personnes handicapées ?

Oui. Contactez City of Houston Mayor's Office for People with Disabilities (Le service d'aide aux personnes handicapées de la Mairie de Houston) par téléphone au 832-394-0814 ou par e-mail à mopdmail@houstontx.gov. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site www.houstontx.gov/disabilities/emergency.html.

13. J'ai besoin de parler à un avocat spécialisé en droit de l'immigration. Qui puis-je appeler pour obtenir de l'aide ?

Appelez la ligne d'assistance Immigrant Rights (droit des immigrants) au 1-833-468-4664, joignable du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (hors jours fériés). Ils pourront répondre à vos questions d'ordre général sur les lois, règlements et réglementations en vigueur en matière d'immigration, y compris sur les décrets présidentiels relatifs à l'immigration. Vous pouvez également consulter le site www.accesshou.org/search/?service=legal&entity=program pour obtenir une liste d'autres ressources juridiques.

AIDE ET INFORMATIONS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

Il existe de nombreuses organisations communautaires qui viennent en aide aux immigrants et aux réfugiés vivant dans la région de Houston. Contactez ces agences pour plus d'informations.



Pour savoir vers quelles organisations vous tourner, appelez la ligne d'assistance téléphonique United Way au 2-1-1, joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et demandez à votre interlocuteur de vous fournir une liste exhaustive des ressources disponibles.



AccessHOU est une base de données en ligne qui répertorie les agences venant en aide aux immigrants dans la région de Houston. Rendez-vous sur www.accesshou.org pour obtenir des conseils juridiques, des aides financières et de l'aide en matière d'alimentation, de logement et d'emploi, entre autres.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ IMMÉDIATEMENT LE 911 !

Une urgence est une situation qui nécessite un secours immédiat de la police, des pompiers ou d'une ambulance. Il s'agit, par exemple, des situations suivantes : un incendie, un acte criminel ou un vol (surtout s'il est en cours), une personne qui s'introduit chez vous par effraction, un accident de voiture (en particulier, si une personne est blessée), ou une urgence médicale (surtout en cas de symptômes nécessitant une assistance médicale immédiate).

Pour faire appel aux HPD Non-Emergency Line (services de police en dehors d'une situation d'urgence dans les limites de la ville de Houston), appelez la ligne téléphonique non urgente de la police de Houston au (713) 884-3131. Si vous vivez en dehors de la juridiction de la police de Houston et que vous rencontrez un problème ou une situation nécessitant l'intervention des services de police, veuillez contacter les autorités policières locales.

VILLE DE HOUSTON



3-1-1 Service and Information Helpline (La ligne d'assistance téléphonique 3-1-1 Info Service de Houston) vous fournira des informations afin que vous puissiez joindre un service municipal, demander des services ou signaler des problèmes concernant, par exemple, la collecte des ordures, la réfection des routes ou du réseau d'eaux usées, etc. Vous pouvez joindre la ligne d'assistance en composant le 3-1-1 ou le 713-837-0311. Cette ligne d'assistance est joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Des services d'interprétariat sont disponibles pour aider les non-anglophones qui en font la demande. Vous pouvez également déposer votre demande en ligne à l'adresse www.houston311.org ou télécharger l'application Houston 3-1-1 pour le faire depuis votre smartphone ou votre tablette.

COMTÉS DE HARRIS, FORT BEND ET MONTGOMERY

Les gouvernements de comtés desservent un plus grand territoire que les villes et offrent d'autres services administratifs et publics. Les autorités des comtés de Harris, Fort Bend et Montgomery peuvent aider les personnes qui y vivent. Vous pouvez appeler les numéros ci-dessous pour obtenir de l'aide.

COMTÉ DE HARRIS

Numéro général	713-755-5000
Informations de santé publique	713-439-6000

COMTÉ DE FORT BEND

Numéro général	281-342-3411
----------------	--------------

COMTÉ DE MONTGOMERY

Service à la clientèle	1-240-777-0311
------------------------	----------------

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce guide de ressources a été mis au point par l'Office of New Americans and Immigrant Communities (Bureau des nouveaux Américains et des communautés d'immigrants) de la ville de Houston avec l'aide de nombreuses collectivités et organisations privées et publiques. Les informations sont fournies à titre de service public gratuit, dans le seul but d'informer la population. La ville de Houston décline toute responsabilité quant aux services tiers mentionnés ci-dessus et quant à l'exactitude des informations figurant dans ce guide. Les documents traduits en d'autres langues que l'anglais ne sont fournis qu'à titre de commodité pour les utilisateurs non anglophones et ne sont pas juridiquement contraignants. La ville ne garantit pas l'exactitude du texte traduit. Nous nous sommes efforcés de produire une traduction précise du document original rédigé en anglais ; toutefois, en raison des nuances qui existent entre les différentes langues, de légères différences peuvent être constatées.

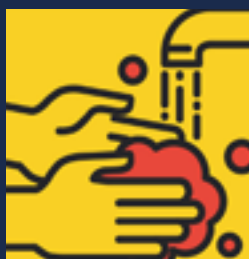
La ville fournit ces informations non exhaustives concernant les services disponibles afin que les personnes qui ont besoin d'aide puissent en faire la demande auprès des différents fournisseurs de services tiers. Bien que ce guide fournisse des renseignements sur différents fournisseurs de services tiers, la ville ne cautionne aucun d'entre eux. Vérifiez l'exactitude des informations fournies par ces fournisseurs ou des informations présentées sur leurs sites, car la ville ne contrôle ni n'est responsable de ces ressources et sites Internet tiers. La mention de ces fournisseurs sur ce site n'implique en aucune manière, et ne saurait être interprété comme tel, que la ville cautionne, recommande, parraine, soutient ou approuve ces fournisseurs ou les informations, produits ou services qu'ils proposent, ou qu'elle est affiliée à l'un d'eux. La ville met tout en œuvre pour tenir les informations présentées dans ce guide à jour, mais elle n'en garantit pas l'exactitude, la fiabilité ou le caractère actuel.



N'arrêtez pas.



N'oubliez pas.



PORTEZ UN MASQUE.
RESPECTEZ LES DISTANCES SOCIALES.
LAVEZ-VOUS LES MAINS.
FAITES-VOUS DÉPISTER.



houstonhealth.org



HOUSTON HEALTH
DEPARTMENT



www.houstontx.gov